Communiqué de presse

TOULOUSE, le 13 janvier 2022

Réunie en séance plénière le 07 janvier 2022, la Commission Locale de l'Eau (CLE) du Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) Vallée de la Garonne a élu M. Thierry SUAUD président et M. Hervé GILLÉ vice-président. L'année 2022 confortera l'approche territoriale de la mise en œuvre du SAGE avec la mobilisation des Commissions géographiques. Parmi les actions concrètes mises en œuvre, le déploiement de la Charte Garonne et confluences qui harmonisera les politiques d'aménagement/d'urbanisme pour préserver la biodiversité.

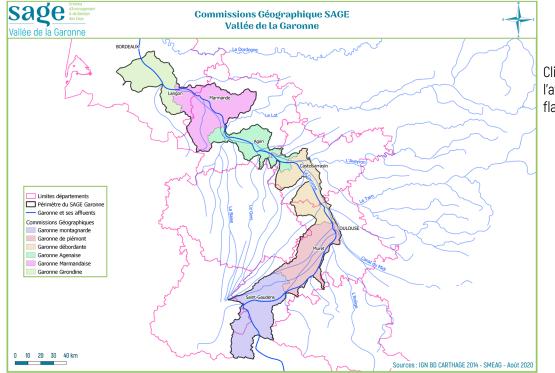
Réinstallation de la CLE

La Commission Locale de l'Eau (CLE) réunie en séance plénière le 07 janvier 2022 a été réinstallée par le Préfet coordonateur du bassin Adour-Garonne et, après appel à candidature, a élu M. **Thierry SUAUD** (conseiller départemental de la Haute-Garonne et maire de Portet-sur-Garonne) à la présidence et M. **Hervé GILLÉ** (sénateur de la Gironde et conseiller départemental de la Gironde) à la vice-présidence.

Constituée de quatre-vingt-neuf membres représentants tous les usagers de l'eau, des collectivités territoriales et de l'administration de l'État, la CLE est le Parlement local de l'eau de la Vallée de la Garonne, espace démocratique de dialogues et de débats. Elle assure le suivi de la mise en œuvre du SAGE, en particulier au travers du tableau de bord, et rend des avis sur les projets qui lui sont soumis au titre du code de l'Environnement.

Porté par le Syndicat mixte d'études et d'aménagement de la Garonne (SMEAG) pour sa mise en œuvre, via un protocole d'accord, le SAGE constitue un outil de planification local fixant les grandes orientations de la gestion de l'eau et des milieux aquatiques sur le corridor de la Garonne pour les années à venir. Il concilie la satisfaction ainsi que le développement des différents usages et la protection des milieux aquatiques et des zones humides.

La CLE a aussi désigné les présidences des commissions géographiques de la CLE. Celles-ci permettent d'appréhender localement les enjeux du SAGE et de construire une feuille de route partagée pour sa mise en œuvre avec les acteurs locaux.



Cliquez sur la carte pour l'afficher en grande taille ou flashez le QR code :



Communiqué de presse

Des actions concrètes en 2022

Après une période d'incubation, la CLE a acté le déploiement de la <u>Charte Garonne et confluences</u> sur toute la Vallée de la Garonne au cours du premier semestre 2022. Cette Charte énonce les principes de bases relatifs à la restauration, la gestion et l'entretien de la Garonne et ses confluences. Plus qu'une convention, ce vadémécum à destination des collectivités territoriales, des acteurs de l'eau et des porteurs de projet va permettre d'harmoniser les politiques d'aménagement et d'urbanisme pour développer les activités humaines tout en respectant la faune, la flore et les services écosystémiques.

La CLE a également marqué son souhait de densifier les actions transfrontalières avec l'Espagne où sont situées les sources de la Garonne et plus largement avec les SAGE voisins en «inter-SAGE» pour appréhender toute la Garonne et ses affluents d'amont en aval.

Ainsi, un ensemble d'animations seront proposées en 2022 :

- Sur le volet «zones humides», une journée d'échanges zones humides, réunissant les acteurs du périmètre du SAGE, sera organisée courant avril 2022 ;
- Sur le volet «eau-aménagement-urbanisme», le travail sera également poursuivi à travers la publication d'un guide «SAGE et urbanisme» fruit d'un travail de coopération entre la CLE, les porteurs de Schémas de cohérence territoriaux (SCoT) et de Plan locaux d'urbanisme intercommunaux (PLUi) ou les agences d'urbanisme ;
- Sur le «changement climatique», le CLE conduira un diagnostic de vulnérabilité locale au changement climatique et structurera un réseau de référents «changement climatique»
- Sur la «gestion quantitative», la CLE définira son programme de travail sur trois ans avec des priorités partagées, en contribution à la feuille de route de l'agence de l'eau Adour-Garonne ;
- Sur le volet «communication», le travail autour de l'«identité Garonne» en se rattachant aux événements Garonne ainsi qu'aux animations locales, en lien avec le Plan Garonne.

Contacts:

M. Vincent CADORET, chef de projet SAGE : 07-75-10-34-92 — <u>contact@sage-garonne.fr</u> / <u>vincent.cadoret@smeag.fr</u> Mme Marianne GINESTA, responsable de la communication SMEAG : 05-62-72-76-05 — marianne.ginesta@smeag.fr

<u>sage-garonne.fr</u> – Twitter : <u>@CLE_Garonne</u> <u>smeag.fr</u> – Twitter : <u>@SMEAGaronne</u>

Charte Garonne et confluences à consulter en cliquant ou en flashant le QR code :

